



Campus Saint François La Cadène

200 rue Buissonnière 31670 Labège

BPA Travaux des Aménagements Paysagers

En Formation continue

Code RNCP 15156

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – 4 Avril 2007

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuel et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et aux aménagements en maçonnerie paysagère ainsi qu'à la mise en place d'infrastructures. Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés ainsi que l'entretien des matériels utilisés.

Public

- A partir de 16 ans

Prérequis

- Maîtriser la lecture et l'écriture de la langue française
- Statut de demandeur d'emploi
- Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers de l'aménagement paysager

Modalités et délai sélection

- En formation continue : participation à une information collective, tests de recrutement, entretien individuel
- Délais de réponse : sous 10 jours

Prochaines sessions

Septembre 2024

Objectifs

- Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :
 - Mobiliser les connaissances techniques et réglementaires relatives aux végétaux utilisés en aménagement paysager
 - Mobiliser les connaissances techniques relatives aux engins, installations et matériaux utilisés sur les chantiers de paysage
 - Réaliser la tonte et l'entretien des gazons et surfaces enherbées
 - Réaliser la mise en place des végétaux
 - Participer à l'installation d'un réseau d'arrosage
 - Réaliser des travaux de terrassement

- Programme de la formation :

Matières techniques :

Connaissance des végétaux, les travaux d'entretien des espaces verts, les travaux de création, utilisation des matériels, mise en sécurité.

Matières générales :

Le traitement de l'information et la communication : expression écrite et orale, mathématiques, informatique

Les domaines civique, social et économique : droit du travail, protection sociale, notions de comptabilité, l'exploitation dans la filière agricole

Les pratiques professionnelles et la santé humaine : pratiques professionnelles et environnement, prévention des risques et de la santé humaine

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Modalités pédagogiques utilisées :
 - *Présentiel*
 - *Pédagogie active, en petit groupe, mise en situation réelle, mode projet, étude de cas,...*
 - *Cours de soutien en fonction des besoins de l'apprenant*
 - *Accompagnement individuel et personnalisé par un référent*

Moyens et outils utilisés :

Plateaux techniques, parc paysager, serres de productions, salles de classe avec moyens techniques adaptés (Wifi, tableaux numériques, vidéo-projecteurs...) et salles informatiques

Modalités d'évaluations

En cours de formation :

Evaluations régulières pour conforter l'acquisition des compétences (QCM, évaluation en cours de formation, évaluation en situation professionnelle, évaluations de tuteurs en stage entreprise)

En fin de formation :

Epreuves du BPA Travaux des Aménagements Paysagers

Formation au diplôme de Sauveteur de Secourisme au travail (SST) et préparation au Caces

Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance.

Suite de parcours, débouchés, passerelles

Métiers visés : Ouvrier paysagiste

Formations possibles : Bac Pro Aménagement Paysager, BTSA Aménagements paysagers.

Aucune correspondance avec d'autres certifications ou habilitations professionnelles.

Durée

800 heures en centre / 280 heures en entreprise (3 périodes de stage)

Tarifs

Nous consulter : Michel Carpentier 06.63.09.46.16

Formation continue : prise en charge selon statut (France Travail, Conseil Régional, Entreprise, Agefiph, OPCO)

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap (*photos et/ou vidéos possibles*)

Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptations pédagogiques possibles, tutorée par un référent handicap

Coordonnées du référent handicap : **Karine Villeneuve 05.62.24.01.30**

Karine.villeneuve@apprentis-auteuil.org

Indicateurs de résultats (*possibilité d'illustrer les indicateurs par des pictogrammes*)

Ouverture session octobre 2023.

Les + de la formation :

- Accompagnement personnalisé par un conseiller en insertion
- Accompagnement mobilité : aide au permis de conduire
- Parcours de formation adapté à l'apprenant
- Partenariat avec les entreprises du secteur
- Petits effectifs
- SST et Caces

Contacts :

Responsable de formation : Michel Carpentier 06.63.09.46.16

michel.carpentier@apprentis-auteuil.org